

MILANNGES BELLETTREUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES

Vol. XII.

Montreal, Mardi, 3 Avril 1849.

No. 58.

TRIBUNE DES BONS PRINCIPES.

LES DÉMOCRATES DE "L'AVENIR" MIS EN REGARD AVEC LES DÉMOCRATES DE L'EUROPE.

M. l'ÉDITEUR,

Les enfants gâtés de M. Papineau, dans un long article sur le pouvoir temporel du Pape, disent :

" Si le sang ne doit plus couler à Rome, pour la maintien de l'ordre actuel, ou pour le rétablissement de l'ordre ancien, nous sommes avec enthousiasme cet événement que nous n'hésitions pas à proclamer comme glorieux pour la cause des nations... Mais si le sang coule pour le rétablissement d'un ordre de choses qui s'en va de lui-même, parce que la base est vicieuse, ce sang retombera sur ceux qui veulent se partager les pouls comme les troupeaux et qui au nom de Dieu ne tremblent pas de faire massacrer leurs frères, pour avoir le puéril orgueil de s'asseoir sur un trône, et de peindre leurs têtes d'un diadème qu'ils auront arraché, par la force, aux peuples dont ils se disent ironiquement les protecteurs."

Grégoire XVI, Roi de Rome et Pape, se vit forcé de faire alliance avec un prince schismatique, le czar, pour se protéger à son tour, contre ses protecteurs les Autrichiens. Pour être des forces qu'elle mettait à la disposition du roi de Rome, la Russie exigea du Pape l'anathème contre les Polonais; et le Pape, pour sauver le roi de Rome, anathématisa les Polonais... ce qui fait qu'encore aujourd'hui, l'univers est scandalisé des plus odieuses persécutions dirigées par la Russie contre ses sujets catholiques... Les Rois s'en vont, qu'ils soient Papes, ou laïques, il faut qu'ils disparaissent, c'est la loi de nos jours."

Telle est, M. l'Éditeur, la doctrine de "L'Avvenir"; voici maintenant celle de quelques célébrités Européennes, dont le témoignage, je crois, ne sera pas trouvé suspect par nos démocrates Canadiens.

Le président de la République Française écrit au successeur de St. Pierre, un vénérable exilé Pie IX: "La souveraineté temporelle du Pape est intimement liée à l'Éclat de la Catholique comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie."

M. Duran s'écrit au sein de l'Assemblée nationale: "Pour moi, je suis convaincu, qu'après les événements déplorablement et criminellement qui viennent de s'accomplir en Italie, à Rome, je suis convaincu, dis-je, que ces intérêts vont commander l'attention la plus profonde de toutes les puissances chrétiennes."

"Et les proclameront la neutralité perpétuelle des États du St. Père, et les placeront sous la sauve-garde de toute la chrétienté. Toutes les nations catholiques assureront au saint Père sa pleine liberté et son indépendance dans les États, qu'il tient de la puissance française depuis dix siècles. Voilà mes vœux, voilà mon espoir."

Un publiciste, qui a marqué sa place dans les rangs de l'opposition démocratique la plus avancée, s'exprime ainsi: "Nous le devons franchement, les puissances catholiques ont un intérêt réel, à ce que l'autorité des Papes soit maintenue dans la métropole de leur souveraineté spirituelle. Lorsque la déposition du chef de l'Église, comme souverain temporel, peut entraîner dans les sociétés tant de maux, tant de désastres, n'est-on pas conduit à demander si, au nom de son indépendance, un petit peuple, peut prétendre à son droit, qu'à lui seul il appartient de prendre souverainement une décision si redoutable?"

M. Thiers dit: "On reproche à ce chef d'être un souverain étranger; ce chef est étranger en effet, et il faut en reconnaître le rôle. Ce sont les siècles qui ont fait cela, et ils l'ont bien fait. Pour le gouvernement des âmes, c'est la meilleure, la plus bien-faisante institution qu'on puisse imaginer. Je ne soutiens pas ces choses par entêtement de dévotion mais par raison."

Un journal français, dont les principes sont démocratiques, écrit: "Toute l'Europe admet la souveraineté temporelle du Pape. Une révolution de clubs a renversé cette souveraineté. Rome est en pleine anarchie sous la domination de quelques cafés du Corso, ou de la place Colonna. De tous côtés arrivent des offres au Pape. L'Autriche voudrait agir seule. De Ferrare à Rome, il n'y a que dix marches. D'un autre côté, les Espagnols viennent de débarquer. Les Napolitains sont prêts à marcher. Ce qui arrête le mouvement populaire, c'est la seule volonté du Saint Père. La souveraineté temporelle du Pape est reconnue par les traités, elle sera rétablie dans toute sa plénitude."

Parmi ces textes, M. l'Éditeur, les uns prouvent plus, les autres moins, mais ils prouvent tous, je crois, contre la doctrine de "L'Avvenir". Les idées de MM. les Rédacteurs, sur les affaires de Rome, sont aussi avancées et peuvent aller de pair avec celles d'un brave cultivateur, qui s'exprimait ainsi dernièrement dans un moulin, pendant que son grain se moulinait; voici le langage qu'il tint au milieu d'un groupe de ses compagnons. "Mes amis, sachez-vous bien que du train que nous y allons, nous allons bientôt être réduits à la mendicité. Nous ne pouvons plus vendre notre grain, et dans peu je crois que nous serons obligés de payer les a-bonneurs pour qu'ils l'achètent. Qui nous a fait cette belle position-là! ce sont les préteurs de tempérance? Le Pape, aussi lui, a bien voulu dernièrement se mêler de prêcher la tempérance! mais ses paroissiens lui ont dit sa cure, et l'on chassé de son presbytère. Il demeure maintenant dans la maison voisine. Voilà ce que nous devrions faire en Canada, à tous les préteurs de tempérance. Avec leurs... tempérance, ils ne nous font pas seulement cracher de sang, mais il vont de plus nous faire tous crever de faim."

ANTI-JACOBIN.

SECOND DIALOGUE DES TREIZE.

Le premier.—Hé bien! mes chers camarades, il paraît que nous sommes vendus! Comment se fait-il que l'Éditeur des *Mélanges* ait eu connaissance de notre dernier entretien? y aurait-il quelque traitre parmi nous? ou bien viendrait-il écouter à la porte?

Le second.—Qu'il y ait des traitres parmi nous, ce

serait une injure de le penser, mais s'il était assez hardi pour venir écouter aux portes, je lui en ferais bien passer l'envie.

Le troisième.—Quoi! lui proposeriez-vous une entrevue? Vous savez bien qu'il vous refuserait. Il vous renverrait aux commandements de Dieu que vous citez si souvent contre lui. A votre "faux témoignage" tu ne diras ni mensures, aucunement," il répliquera: "Homicide point ne seras de fait ni volontairement." Savez-vous bien une chose, c'est qu'on dit qu'on ne connaît que ce dernier commandement pour injurier le prochain et qu'on s'en sert comme des enfants d'école qui, n'ayant rien à répondre à leurs petits camarades, finissent toujours par leur dire qu'ils ont menti.

Le quatrième.—A la vérité on cite assez mal ce commandement. Savez-vous que la boulette nous tombe sur le nez? Nous avons dit que Grégoire XVI anathématisa les Polonais; c'en était ça une fautive calomnie, car, vous le savez comme moi, le Pape comme un bon père reprenait ses enfants de la Pologne pour s'être jetés imprudemment dans un mauvais pas, et de plus, il avait intention d'adoucir le tigre qui allait les dévorer; chez lui, c'était un acte de bonté et de commiseration; et nous, nous avons dit que c'était du despotisme et de la tyrannie. C'est bien contre nous qu'on aurait pu citer le commandement: Faux témoignage...

Le cinquième.—Je ne suis pas plus fatigué que vous pourriez l'être; mais toujours à chaque pas, nous faisons des pas de clerc; comme encore quand nous avons été divulguer le secret de notre logo: *La religion et l'autorité ne sont plus de mise dans ce siècle.* Il est vrai que ce secret est le même que celui des anciennes loges: *Égalité et Liberté, tous les hommes sont libres et égaux.* Cependant nous dirons être plus sur nos gardes et ne pas nous faire connaître comme ça du premier coup; c'est nous vendre nous mêmes!

Le sixième.—Puisque nous voilà tombés dans la franc-maçonnerie, savez-vous bien que nous avons parlé de notre grand maître d'une manière un peu trop emphatique? Nous avons dit que sa seule voix dans le bill de la représentation avait encore une fois sauvé le pays; tout le monde nous en a ri au nez; on a dit qu'il avait encore sauvé le pays, cette fois-ci, comme en 37 et 38.

Le septième.—Je ne suis pas le plus fin des sept, et encore moins des treize; mais je puis vous dire que si notre maître en comédie ou le dit par ironie le grand homme, devenait le premier du pays, par exemple, président-directeur ou grand-chef comme chez les Sauvages, (on disait bien à Paris que c'était un érable), il n'y aurait pas de despotes ou de tyrans plus que lui; n'en doutez pas. Et pour preuve, a-t-on jamais pu lui faire la moindre observation quand il voulait quelque chose, ne fallait-il pas toujours aller à sa volonté?

Le huitième.—Dalle-là, mon camarade, c'est un peu par trop fort; si le ditteur des *Mélanges* nous entendait, il est bien sûr qu'il nous divulguerait, et qu'il nous lancerait par les barbes quelques brandons qui ne seraient pas de paille; car, il faut l'avouer, il nous grille pas mal, et nous avons beau rapporter contre lui le seul commandement de Dieu, dont nous nous souvenons, le public sait à quoi s'en tenir, et nos abonnés disparaissent de jour en jour les uns après les autres.

Le neuvième.—Bah! il n'y a toujours que les bigots qui nous gênent; dans tout le Canada, on trouvera bien douze à quinze cents personnes qui ne vont pas à confesse; et c'est parmi ce nombre, qui est arrivé à la hauteur de leur siècle, et dont les principes sont plus avancés, que nous irons recueillir nos souscripteurs. Quant à moi, je ne désespère pas encore.

Le dixième.—Pourtant, nous devons faire attention à notre avenir.

Le onzième.—Quel avenir? *L'Avvenir* notre journal, ou notre avenir à nous?

Le douzième.—Eh certainement! Notre avenir à nous car pour notre pauvre journal *L'Avvenir*, il ne nous donnera pas du pain pour bien longtemps. Il faut penser à nous reconquérir les bonnes grâces du public. Que pense là-dessus maître Judas?

Le treizième.—Merci de l'épithète, toujours!—De rien.—Eh bien! je ne pense pas qu'il faille vendre notre maître, ses ennuis; il a échappé à des dangers plus grands, vous le savez; mais je crois sincèrement que nous ferions bien de le planter là. Pour moi, je n'aime plus notre maçonnerie, ni ces grands principes, pour lesquels on peut vendre tout le peuple. La religion et l'autorité seront toujours de mise dans tous les siècles. Mais encore une fois, prenons garde que l'Éditeur des *Mélanges* ait connaissance de cet entretien, car il serait capable de le livrer au public, comme il a fait du premier.

NOUVELLES D'EUROPE.

LA RÉPUBLIQUE À FLORENCE.—Ainsi qu'il était aisé de le prévoir, le gouvernement provisoire de la Toscane n'a pu résister à la pression des passions populaires, et, dès le 18 février, la République était proclamée à Florence. Aussitôt a été publié le décret suivant: "Le gouvernement provisoire toscan, considérant que l'union de l'Italie centrale, déjà opérée dans des vues et des besoins communs, attend son complément par l'envoi de nos députés à la constituante italienne; considérant que cet envoi serait retardé, si la loi pour la constituante devait être décrétée par l'Assemblée législative toscane avant de procéder à de nouvelles élections; considérant que les pouvoirs du gouvernement provisoire sont susceptibles de s'étendre quand la nécessité l'exige, a décrété et décrète: 1° la Toscane enverra 37 députés à Rome, pour l'Assemblée constituante italienne; 2° ces députés seront élus dans les assemblées communales convoquées le 5 mars, par l'Assemblée législative toscane. Est éligible pour la constituante nationale tout citoyen italien. Les députés à l'Assemblée nationale recevront de l'État une indemnité de voyage pour se ren-

dre à Rome, et dix livres par jour pendant toute la durée de l'Assemblée."

PIÉMONT.—Au moment où le général Langier se préparait à soutenir la cause du grand-duc contre le gouvernement provisoire de Florence, le bruit se répandit que le Piémont se préparait à appuyer ce mouvement par une intervention sur le territoire toscan. Les excitations qui ont eu lieu à ce sujet ont provoqué un remaniement dans le cabinet piémontais; M. Gioberti, naguère le chef de l'opposition et président du conseil, s'est retiré; et des paroles prononcées à la tribune par quelques-uns de ses collègues, il semble résulter que cette retraite a eu pour cause des préparatifs d'intervention faits par lui sans consulter le cabinet et sans en informer le roi. La *Gazette de Gènes* ayant annoncé que l'intervention piémontaise avait été arrêtée par une démonstration du consul anglais à Florence, a été sommée par celui-ci d'interdire la dérogation suivante: "Sir Georges Hamilton n'a jamais quitté Florence; il ne s'est pas rendu et il n'a envoyé personne aux frontières pour s'opposer à l'entrée des troupes piémontaises. Sir G. Hamilton n'a pas promis de reconnaître le gouvernement provisoire ni une république. Sir G. Hamilton, dans l'intérêt de ses nationaux, est en rapports non-officiels avec le gouvernement provisoire, et il continuera tant qu'acheté et maintiendra l'ordre et la tranquillité dans le pays." Les dernières nouvelles, qui ont toutefois besoin de confirmation, annoncent qu'un corps de 5,000 autrichiens ayant paru du côté de Massa, les troupes piémontaises avaient reçu l'ordre de se porter en avant, pour protéger le territoire toscan. Dans cette hypothèse les hostilités auraient déjà recommencé.

LOMBARDIE.—Le maréchal Radetzki, à Milan, et le commissaire impérial Montecucoli persistent à effectuer la saisie et la vente des biens appartenant aux familles nobles qui ont pris part à la révolution lombarde et qui se sont réfugiés à l'étranger. On a commencé l'expertise des propriétés; mais cette opération a causé une émeute dans le quartier où sont les hôtels du comte Borromeo et du comte Litta. Un architecte italien, M. Ratti, qui s'était chargé de l'expertise, est devenu aussitôt l'objet de l'animadversion publique. On s'est porté le 22 février dans la rue qu'il habite, et l'on a pendu devant sa porte un mannequin avec cette inscription: *Mort au traitre!* Le maréchal a condamné tous les habitants de la rue à payer une amende de 100,000 fr., à moins que les auteurs du fait ne fussent dénoncés dans la semaine. Mais ces sévérités ne servent qu'à pousser à l'insurrection. On entend à une attaque plus sérieuse du maréchal Radetzki contre Venise. Les Vénitiens emploient, à ce propos, les secours de toute l'Italie. Ils manquent d'argent; le papier-monnaie qu'ils ont créé a contribué à faire sentir des États Vénitiens l'or et l'argent, et le gouvernement ne sait plus quels moyens employer pour subvenir aux dépenses nécessaires à la défense nationale. L'Assemblée vénitienne n'a pas trouvé d'autre expédient que de faire une adresse aux gouvernements romain, toscan et piémontais, pour les engager à recevoir le papier-monnaie des États vénitiens.

ROME.—Le pape a protesté formellement contre la proclamation de la République à Rome, et adressé un appel direct aux puissances catholiques. A ce sujet, certains dits, 10,000 hommes de troupes espagnoles n'auraient pas des mesures à prendre pour faire une descente dans les États romains. Cependant toute mention de ce fait ne se trouve d'ins les correspondances de Madrid. Les troupes autrichiennes, franchissant le territoire romain, sont venues frapper sur la ville de Rome une contribution forcée de 200,000 écus, qui a dû être payée dans les 24 heures. Elles se sont ensuite retirées, emportant en otage six des principaux habitants de la ville, comme garantie de la tranquillité de la population. Cette intervention a soulevé de vives émeutes, bien que le gouvernement autrichien ait mis la proposition d'allier au pape le montant de la contribution. En l'appuyant, les journaux de Rome ont publié l'appel suivant aux populations de l'Italie: "La tentative de la République à Rome de nous ouvrir par les hordes ennues. Tous l'Italie doit ressentir ce nouvel affront dont un pays libre ne saurait tolérer l'existence. Il ne s'agit plus ici de telle ou telle forme de gouvernement, non plus que de transition ou de constitution; c'est une question de dignité, de vie ou de mort; il s'agit pour nous d'être ou de ne pas être, de savoir si nous voulons ou non relever au rang des autres peuples, ou rester à jamais misérablement prosternés comme un troupeau d'ânes. Piémontais, vous vous êtes mesurés dans les champs de la Lombardie contre ce même ennemi qui voudrait aujourd'hui nous fouler aux pieds; Génois, vous gardez les jours dans vos ceintures le feu sacré de la liberté, que vous l'indigne cherchez à étouffer; Napolitains, Toscans, Vénitiens, Siciliens, Lombards, tous vous abhorrez à l'égal ces hordes d'esclaves qui contraignent l'Étranger et trahissent l'honneur de la civilisation et des peuples; levez-vous donc tous en masse, comme nous, pour rejeter ce fléau de l'Italie; levez-vous tous pour obéir à la voix, non d'un gouvernement, mais à celle si sainte de l'Italie!" En même temps, la Constituante a mis en délibération la question de savoir si l'on déclarerait ou non sur-le-champ la guerre à l'Autriche. Pour s'y préparer, elle a voté d'urgence la sécularisation et la vente des biens du clergé, ainsi qu'un emprunt de 3,300,000 écus, payables par les propriétaires, capitalistes et industriels. Elle a, en outre, ordonné la conversion en canons de toutes les cloches qui ne sont pas strictement nécessaires au service du culte, et qui ne se recommandent pas par leur valeur artistique.

HONGRIE.—Malgré le secours des Russes, la fortune de la guerre n'est pas des plus favorables aux impériaux. S'il faut en croire une correspondance adressée à la *Gazette de Cologne*, le général Bem a battu les impériaux en Transylvanie, d'abord à Deva, sur le pont de Buski, dans la vallée de Marosch, puis à Szaszváros. Ce dernier combat a duré depuis huit heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Un régiment autrichien a été presque anéanti. Enfin, vers le 12 février, les troupes autrichiennes se sont toutes repliées sur Ner-

manstadt. On attend de nouveaux secours de troupes russes. Le corps hongrois opérant sur la Théciss, sous le commandement du général Dembinski, s'est avancé jusqu'à Gyomgros. Le quartier-général du maréchal Windischgrätz était, le 25 février, à Gmüllli, à six lieues de Pesth. Les deux commandans en chef des armées belligérantes ne sont séparés que par une distance de quinze à quinze lieues, et on s'attendait à une action décisive pour le 26 février.—Voici des nouvelles plus graves encore que nous trouvons dans une correspondance adressée à la *Gazette de Breslau* en date du 27 février: "Le jeune aide-de-camp du prince Windischgrätz, comte Erbach, a été fait prisonnier et conduit à Debreczin. Nous apprenons de cette ville que les troupes impériales ont été battues à plate-couture près d'Arad. Trois cents hommes du régiment Lemingen ont passé du côté des Hongrois.—Dans la nuit du 25 au 26 février, on a transporté à Pesth beaucoup de blessés venant de Szolnok.—Le baron Jellachich est toujours à Pesth. Le général Ottinger est remplacé par le général Schlik, dont le corps d'armée a été presque anéanti près de Tokay et dans le Zips. Ce général commande maintenant l'armée près de Szolnok.—P. S. Un voyageur qui arrive de Debreczin a apporté le *Moniteur (Kozlony)* du 21 février. Bem a battu le général Puchner et a pris d'assaut Hernstadt, le 15 février. Puchner s'est réfugié à Temeswar. Bem a reçu deux coups de feu dans la main gauche. Il a fallu lui couper trois doigts. Il n'y a plus de trace des Russes dans la Transylvanie. A Debreczin, on a célébré une victoire décisive de Bem, le 20 février, par un *Te Deum* et plusieurs coups de canon. Nous recevons de Pesth la nouvelle authentique que Windischgrätz a été battu le 26 février, près de Zebachaza, et que tout est disposé à Bude pour la retraite. Les équipages des pontons sont déjà partis pour Raab. Le parc d'artillerie a été transféré dans Bude même. On assure que 2,000 Croates ont passé du côté des Hongrois." Pour compléter les embarras de l'Autriche, une révolte au sujet du recrutement a éclaté à Cracovie, et comme le mouvement menace de gagner la Galicie et la Pologne, on dit que les Russes sont intervenus, ou du moins ont demandé d'intervenir.

PRUSSE.—L'ouverture des chambres prussiennes a eu lieu avec un certain éclat. Le roi portait l'uniforme de ses gardes du corps, et en montant les marches du trône, il s'est couvert de son casque. Sa Majesté était accompagnée des princes du sang, du général Wrangel et des ministres. Au moment où il s'est assis, le président du conseil, M. de Brandebourg, lui a présenté le discours du trône, que le roi a lu d'une voix ferme. Ce discours, conçu dans les termes les plus libéraux en ce qui touche la politique intérieure, contient à peine quelques allusions à la situation du reste de l'Europe.

QUESTION DE SCHLESWIG.—Dans les séances des chambres prussiennes du 27 février, on est venu annoncer, dans les termes suivants, la dénonciation de l'armistice de Malmoë: "S. M. le roi de Danemark a dénoncé au gouvernement de S. M. le roi de Prusse, l'armistice conclu à Malmoë le 26 février de l'année dernière. L'armistice a été dénoncé également au pouvoir central allemand. Cependant, l'ambassadeur de Danemark a exprimé l'espoir que la restitution de nos territoires hostilités ne serait pas mise à exécution. Les négociations entamées, sous la médiation de l'Angleterre, avec le Danemark, permettraient, il faut l'espérer, d'établir les préliminaires de la paix avant l'expiration du terme de l'armistice. Le gouvernement a déjà adopté des mesures qui sont de nature à amener une solution pacifique, tout en maintenant l'honneur du pays. (Bravo!) Du reste, le commerce des provinces de la Baltique a été informé officiellement même de la dénonciation de l'armistice." Le commerce de la Baltique s'alarme de la dénonciation de l'armistice par les Danois, dont la marine va de nouveau exercer les droits de blocus et d'embargo, sans rencontrer de résistance efficace, car il est bien que la Hollande, à l'instigation de la Russie, ait promis de mettre une partie de sa flotte à la disposition du pouvoir central allemand. La Russie se prononce, au contraire, ouvertement en faveur des droits du Danemark, et par le conseil du czar, 20,000 Suédois ont pris position pour intervenir si les troupes allemandes envahissent le territoire danois. Le pouvoir central et surtout l'Assemblée de Francfort seront donc obligés d'accepter les conditions offertes par les puissances garantes de la cité de 1720, ou de s'exposer à l'annexion de la commerce maritime, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus puissant en Allemagne, maintenant que la féodalité y est éteinte.

LES NOUVELLES ÉLECTIONS EN FRANCE.—Quoiqu'il en soit, on se prépare partout à cette grande lutte. Tous les partis organisent leurs comités électoraux. A cette occasion, le parti Bonapartiste s'est divisé en deux fractions opposées; l'une qui s'appuie sur les républicains, ou plutôt sur les adversaires des Bourbons des deux branches, et l'autre qui s'appuie sur tous les hommes d'ordre, qu'ils soient, au fond du cœur, Orléanistes, Philippistes, ou Républicains modérés. La première fraction, qui a pour organe le journal la *Liberté*, a formé un comité composé des généraux Bachelin, Sourdis, Pyat, etc., et a publié un programme dont les bases principales sont le respect de la constitution, et la fidélité à l'action du 10 décembre, qui n'a point encore obtenu toutes ses conséquences. Quelles sont les conséquences? On ne le dit pas, mais c'est probablement l'avènement des républicains Bonapartistes ou Bonapartistes républicains (car l'un et l'autre se disent), à l'exclusion des Orléanistes et des Bourbonnais, dont on voit avec douleur le Président entendant. Cela est sans doute sans doute contre cette intolérance de ses amis plus Bonapartistes que lui, et il a donné son adhésion aux idées plus catholiques de la réunion, de la rue de Poitiers, qui a admis dans son comité un certain nombre de membres désignés par lui. Ce comité se compose de 72 membres, dont la majorité appartient à l'ancienne opposition dynastique dont M. Thiers, M. de Remusat, Duvergier de Lérouville, etc., étaient